****

**Comité Technique sur**

**« Le partenariat, le réseau local et la politique jeunesse (11–17 ans) »**

**Compte rendu n°1 du jeudi 10 décembre 2015**

Etaient présents :

* Valérie Quoniam Dourel Adjointe au Maire Enfance / Jeunesse
* Christophe Combes Parent d’élève
* Isabelle Godéas Conseillère municipale
* Bruno Vigouroux Adjoint alaé Borde d’Olivier élémentaire
* Marie-Claude Vigneau Secrétaire de la MJC
* Fabien Mazières Directeur MJC
* Patricia Picou Coordinatrice Enfance / Jeunesse
* Matthieu Lô Adjoint de coordination Enfance / Jeunesse

1. **Accueil et présentation de l’ordre du jour**

Patricia Picou propose un tour de table de présentation.

Ensuite, elle expose la méthode de travail à suivre: Les participants travailleront à partir d’axes dégagés dans le cadre du diagnostic du PEDT, élaboré par deux sociologues. Cette tâche sera faite dans la continuité des ateliers de concertation, engagés en parallèle à ce diagnostic.

L'objectif étant de construire une démarche éducative partagée et de mettre en place des actions d'harmonisation pédagogique (mutualisation des moyens, projets coportés et projets passerelle).

1. Matthieu Lô présente le travail qui est prévu sur cette première soirée de concertation.

Deux groupes de travail seront constitués avec comme consignes, d’élaborer un projet (ou une action),

commun aux partenaires du territoire en direction des jeunes. De plus les groupes doivent prendre en

compte un des axes préconisés dans le PEDT, à savoir :

* La parentalité
* Le soutien au projet du collège
* La citoyenneté et l’ouverture interculturelle par le biais du sport

Un rapporteur devra, lors de la restitution, rendre compte des idées retenues par son groupe à l’ensemble des participants.

La coordination enfance et jeunesse, insiste sur le fait que cet atelier doit permettre d’amorcer la concertation et que partir d’un projet facilitera la réflexion de chacun. Des solutions existent mais les idées doivent aussi venir des participants qui s’engagent sur les différentes commissions.

Transformer les idées et/ou actions en objectifs ; trouver des dispositifs adaptés seront après sélection et priorisation de la municipalité, la mission de la coordination.

La constitution des deux groupes de trois participants est restée libre.

Les groupes se sont répartis dans les salles et ont échangé sur les consignes données pendant 40 ‘.

1. **Compte rendu du travail de chaque groupe**.
   1. **Groupe 1 :**

proposer aux jeunes, notamment les collégiens, de s’investir dans la rédaction d’une rubrique

qui serait mise en valeur dans L’Unionais.

Cette idée permettrait de toucher le public jeune, d’investir le collège et d’aboutir, si l'intérêt est au rendez-vous, sur un journal qui paraîtrait une fois par mois.

Il répondrait aussi aux critères du réseau local, car le groupe proposait de s’appuyer sur :

* La Conseillère Principale d’Education du collège
* Un professeur volontaire (M Etrivert)
* Le service communication de la Mairie
* La Dépêche du Midi (Découverte grâce à un parent d’élève si l’action devait être finalisée)
* Visite d’une imprimerie
* Les Juniors associations
* La MJC
* Le service Enfance/Jeunesse
* Les élus
  1. **Groupe 2 :**

créer un Conseil Local de la Jeunesse (C L J). Des délégués seraient mandatés et pourraient discuter

en conseil municipal, de l’organisation par exemple d’une journée autour d’un thème libre ou

imposé (prévention, handisport, conduites à risques…)

Cela permettrait aux acteurs et organisateurs de travailler ensemble et d’apprendre à se connaître.

Les organisateurs utiliseraient la méthode d’accompagnement, il serait important d’inviter tous les présidents d’associations afin de les informer et d’enrichir le réseau local pour ce genre de projet.

Ce groupe a eu une deuxième action à proposer : La création d’un guide papier ou numérique en direction des 11 à 17 ans.

Il sera important comme le préconise le PEDT, de différencier les 11 – 14 ans et les 15 – 17 ans car ils n’ont pas les mêmes attentes.

Ce guide fonctionnerait par code couleurs en lien avec chaque tranche d’âges. Il serait transversal et thématiques (sport, culture,…)

Il contiendrait la cartographie des lieux d’accueil «ouverts». Pour ce faire, il faudrait envoyer un questionnaire aux associations afin de connaître les créneaux d’ouvertures.

Il faudra aussi proposer une réflexion aux associations quant à l’accès à la culture et aux loisirs. C’est-à-dire, analyser la cohérence des plages horaires, des coûts et autres contraintes, pour faciliter la fréquentation de ce public jeune.

1. **Clôture et remerciements de Patricia Picou**.

***Prochaine rencontre prévue le jeudi 11 février 2016, salle polyvalente – impasse du Pic du midi – 31240 L’Union à 18h00 – (Date susceptible de changer…)***